

dans sa plus grande partie par des taxes énormes, des frais d'administration considérables, et sera exposée à des fluctuations qui laisseront toujours la Propagande dans l'incertitude de ce qu'elle pourra faire. Puis, d'un moment à l'autre, on peut s'attendre à ce que l'iniquité achèvera son œuvre par une confiscation complète.

Notre devoir en ces circonstances pénibles est de protester contre cet attentat aux droits les plus clairs de l'Eglise catholique.

Mais là ne doit pas s'arrêter notre zèle pour cette mère de nos âmes. La foi, dit S. Paul, n'a de vie qu'à la condition d'être animée par une charité qui se montre par les œuvres; *fides quæ per charitatem operatur* (Gal. V. 6.). Si donc nous aimons Jésus-Christ, si nous aimons son Eglise, si nous aimons les âmes rachetées au prix d'un sang divin, il faut que, dans les épreuves auxquelles le Saint Siège est aujourd'hui exposé, il faut que nous donnions des marques sensibles de notre foi et de notre charité. Ce sera la plus efficace, la plus solennelle et la plus convaincante de toutes les protestations. Déjà sans doute, N. T. C. F., vous contribuez au denier de Saint Pierre avec une générosité qui ne se ralentit point et Nous pouvons aujourd'hui vous dire que le Souverain Pontife a reçu avec grande reconnaissance la somme de \$3615.20 recueillie en 1883 dans ce diocèse. Son Eminence le Cardinal Simeoni Nous écrit, le 21 mars, que Sa Sainteté a été très sensible à ce nouveau témoignage de votre piété filiale et qu'il envoie sa bénédiction apostolique à tous ceux qui ont contribué à cette belle œuvre. Mais, N. T. C. F., quand un nouveau malheur vient frapper un père tendrement aimé, ses enfants se croient obligés de donner de nouvelles preuves de leur sympathie et de leur amour. Ils ne comptent pas ce qu'ils ont déjà fait pour lui, et leur cœur a bientôt deviné ce qu'il y a à faire. Dans quelques temps nous reviendrons sur ce sujet, après nous être entendu avec nos vénérables collègues dans l'épiscopat.